

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES HAUTS-CLOCHERS (CE)

tenue le 30 octobre 2024, au 1591, rue Notre-Dame, L'Ancienne-Lorette
sous la vice-présidence de M^{me} Isabelle Vincent

Présents : M^{me} Odette Lacoste, enseignante, 3^e cycle
M^{me} Chantale Bouchard, directrice
M^{me} Audrey Dumoulin-Laroche, technicienne service de garde
M. Vincent-Philippe Reid, parent
M^{me} Béatrice Poulin, personnel professionnel
M^{me} Cassandra Robichaud, enseignante adaptation scolaire
M^{me} Marie-Ève Lortie, service de garde
M^{me} Nathalie Racine, parent
M^{me} Véronique Lebel, parent
M^{me} Nathalie Gagnon, enseignante, 2^e cycle
M. Martin Trudel, parent
M. Moustapha Faye, parent
M^{me} Isabelle Vincent, parent
M^{me} Nadia Lemieux, enseignante, 1^{er} cycle
M^{me} Chantal Dorais, personnel de soutien
M^{me} Geneviève Dupuis, parent

Absente : M^{me} Patricia Béland, parent

Secrétaire : M^{me} Josée Poulin

1. MOT D'OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Madame Isabelle Vincent déclare que la réunion peut débuter. Il est 19 h. M^{me} Josée Poulin agit à titre de secrétaire de séance. M^{me} Isabelle Vincent souhaite la bienvenue aux nouveaux membres.

1.2 Présentation des membres du CÉ 2024-2025

M^{me} Isabelle Vincent demande aux membres du conseil d'établissement de se présenter.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Aucun point à ajouter à l'ordre du jour.

Résolution CÉHC24-25.07

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Odette Lacoste, appuyée par M^{me} Chantale Dorais

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.4 Intervention du public

Aucune intervention du public.

1.5 Adoption du procès-verbal du 25 septembre 2024

Dans la liste des présences : il faut lire, M^{me} Béatrice Poulin, personnel professionnel et M^{me} Cassandra Robichaud, enseignante adaptation scolaire.

De plus, à la signature, il faut changer le nom de M^{me} Isabelle Vincent, présidente par M. Vincent-Philippe Reid, vice-président.

Résolution du CÉHC24-25.08

L'adoption du procès-verbal est proposée par M^{me} Nathalie Racine, appuyée par M^{me} Chantale Dorais.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1.6 Suivi au procès-verbal

M^{me} Bouchard informe les membres que les modifications ont été apportées dans le document *Règles de régie interne du Conseil d'établissement de l'école des Hauts-Clochers* comme demandé à la rencontre du 25 septembre dernier.

De plus, elle confirme aux membres qu'il sera possible l'an prochain de tenir un comité de parents utilisateurs du service de garde. Ce comité peut se former lors de la rencontre du service de garde offerte à l'ensemble des parents en début d'année scolaire ou à l'Assemblée générale des parents. Ce comité doit être formé d'au moins une technicienne du service de garde, d'un membre de la direction, de 3 à 5 parents. Ce comité ne peut pas prendre de décision. Les dossiers doivent être présentés au CÉ et les membres du CÉ prennent les décisions.

1.7 Courrier reçu

M^{me} Vincent a reçu de la publicité concernant les photos scolaires.

M^{me} Vincent a reçu de la documentation de la Fédération du Comité de parents. Elle en prendra connaissance et nous reviendra à la prochaine rencontre

2. DÉCISION

2.1 Budget initiale 2024-2025

Il a été proposé par M^{me} Nadia Lemieux et appuyée par M^{me} Véronique Lebel d'accepter le budget initiale 2024-2025.

Résolution CÉHC24-25.09

2.2 Sorties éducatives

M^{me} Nathalie Gagnon présente les activités éducatives des élèves du préscolaire.

M^{me} Nadia Lemieux présente les activités éducatives des élèves de la 2^e année.

M^{me} Odette Lacoste présente les activités éducatives « projets spéciaux » des élèves de la 6^e année.

Il a été proposé par M^{me} Nathalie Racine et appuyée par M. Martin Trudel d'accepter les activités éducatives telles que présentées.

Résolution CÉHC24-25.10

3. CONSULTATION

3.1 Photo scolaire

Sujet reporté à la prochaine rencontre.

4. DISCUSSION

5. INFORMATION

5.1 Information de la directrice

M^{me} Bouchard informe les membres que le ministère des services sociaux a remis un chèque de 5 580.00 \$ pour la cour d'école. L'école a aussi reçu 80 000,00 \$ de la caisse populaire Desjardins du Piedmont-Laurentien pour l'aménagement de la cour d'école pour les classes des petits explorateurs.

Elle informe les membres que le premier tirage des billets verts a eu lieu le 30 octobre 2024.

5.2 Information du personnel

Pavillon Saint-Charles : M^{me} Nathalie Gagnon mentionne que les enseignants se préparent pour la fête de l'Halloween. Les élèves de la 4^e année ont fabriqué des bolides dans le cadre de leur cours de sciences.

Pavillon Notre-Dame : les élèves du 1^{er} cycle et 3^e cycle ont participé à une marche. Les élèves de la 5^e année sont allés à la bibliothèque Marie-Victorin rencontrer l'auteure Karine Paquin.

Les élèves des étoiles filantes ont eu la visite de Dr Clown. Ils ont participé à une activité à la bibliothèque Marie-Victorin. Ils ont fait un bricolage avec M^{me} Jardine.

M^{me} Dumoulin-Laroche mentionne que 147 élèves ont participé aux activités du service de garde lors de la dernière journée pédagogique. Ils ont accueilli 4 nouveaux employés au service de garde. Les récréations sont animées par le personnel du service de garde. Pour les 1^{re} et 2^e année, l'aide à la classe est aussi offerte par les éducatrices du service de garde. À partir de la 3^e année, le mardi et le mercredi, les élèves ont une période de 40 minutes consacrée pour les études.

5.3 Information de la présidente du CÉ

Elle informe les membres qu'un souper de Noël aura lieu le 4 décembre avant la rencontre.

5.4 Information du comité de parents

Le compte rendu du comité de parent a été transmis par courriel.

6. AUTRES SUJETS

6.1 Aucun sujet

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le 4 décembre 2024.

7.2 Levée de l'assemblée

Il est 19 h 48.

Résolution CÉHC24-25.11

M^{me} Odette Lacoste, appuyé par M^{me} Béatrice Poulin, propose la levée de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, le présent procès-verbal est approuvé par le Conseil d'établissement.

- Avec modifications
 - Sans modification lors de la séance du
- Voir le procès-verbal de la réunion du

En foi de quoi nous avons signé ce

La présidente,

Le secrétaire,

M^{me} Isabelle Vincent

M. Moustapha Faye